

Maurice LAURÉ (1917-2001)



“ Quant à la T.V.A. j'en avais fait ma thèse de Droit un an avant qu'elle ne soit votée, et je me bats toujours pour elle. En effet, bien qu'elle ait conquis une grande partie de la planète, je ne parviens pas à faire admettre plus aisément qu'il y a 35 ans les conditions auxquelles il faut satisfaire pour qu'elle demeure un impôt d'une impartialité totale par rapport à toutes les modalités possibles de la production et de la commercialisation ”

200 ans d'histoire du corps des Mines
www.bicentenaire-mines.org

1810
2010

→ Biographie

Diplômé de l'École polytechnique (promotion 1936) et de l'École nationale supérieure des télécommunications, Maurice Lauré commence sa carrière en 1938 dans l'administration des Postes, Télégraphes et Téléphones (PTT).

Mobilisé en 1939, il est fait prisonnier en 1940. Il s'évade, est repris et n'est libéré qu'en 1945.

Il entre à l'inspection générale des finances en décembre 1945. En 1952, il est nommé directeur adjoint de la direction générale des Impôts, une direction qu'il avait contribué à créer.

Sa carrière se poursuit dans le secteur privé comme dirigeant d'entreprises. Il est notamment administrateur-directeur-général (1968-1973), puis président (1973-1982) de la banque Société générale.

→ Œuvre

Maurice Lauré est surtout connu pour avoir inventé en 1954 la TVA (taxe sur la valeur ajoutée), un impôt indirect sur la consommation. Son idée est rapidement adoptée en France, puis par de nombreux autres pays.

Il a également conçu le projet d'une taxe sur les importations en provenance des pays à main-d'œuvre très bon marché, dite « taxe Lauré », dont le principe est toujours soutenu par certains altermondialistes. Maurice Lauré a cependant pris ultérieurement quelque distance avec cette idée.

Maurice Lauré a écrit plusieurs ouvrages théoriques sur la fiscalité. Citons notamment son *Traité de politique fiscale* (1955), *Au secours de la TVA* (1957), *Science fiscale* (1993) et *La fonction cachée de la monnaie face aux charges assises sur l'activité des entreprises* (1997).

“ J'étais convaincu qu'en acceptant le transfert dans les pays à bas salaires d'une grande partie de la production destinée aux pays développés, nous allions prendre de très mauvaises habitudes. Mon pronostic s'est révélé exact : l'exploitation des gisements de main d'œuvre à bon marché a transformé Occidentaux et Japonais en rentiers passablement décadents ”